

fournissent une matière séreuse et sanguinolente, ils occasionnent de vives souffrances pendant les déjections et rendent toujours pénibles la marche et l'équitation; ils peuvent devenir rongeurs, détruire le sphincter de l'anus et permettre la sortie involontaire des matières fécales. Ceux qui ont leur siège à l'intérieur du rectum peuvent perforer cet intestin et donner lieu au passage des excréments dans le vagin ou dans la vessie. Ils sont ordinairement accompagnés d'une phlegmasie chronique de la muqueuse du rectum, et dans certains cas ils occasionnent des ulcères phlegmoneux à la marge de l'anus, ainsi que j'ai eu l'occasion de l'observer. En se cicatrisant, en totalité ou partiellement, ces ulcères peuvent donner lieu à des brides et à des rétrécissements qui en augmentent la gravité.

Les hémorrhoides, ou la présence d'un corps volumineux dans le rectum, peuvent produire, soit l'inflammation, soit des ulcérations qui, en devenant chroniques, prennent un caractère fongueux, et déterminent des accidents qui ont beaucoup d'analogie avec ceux qui résultent de l'infection vénérienne.

Les accidents qui ont lieu, soit à l'anus soit au rectum, sont toujours fort graves. Pour y remédier, il faut insister plusieurs saisons de suite sur l'emploi du Rob de Boyveau, comme il est indiqué à la fin de ce guide pratique.

## CHAPITRE V.

### MALADIES VÉNÉRIENNES CONSTITUTIONNELLES OU INVÉTÉRÉES.

Les maladies vénériennes primitives se développent et s'épuisent ordinairement dans la région qui en est le siège, tandis que celles qu'on appelle secondaires ou consécutives réagissent toujours sur l'organisme et le disposent à éprouver tous les accidents qui peuvent résulter de la syphilis, qui, développés plus tardivement, affectent les divers symptômes organiques et se montrent sous les formes et avec le caractère qui servent à les distinguer.

Dans la description des maladies vénériennes constitutionnelles ou invétérées, je suivrai la division adoptée par M. Jourdan, et pour rapprocher, sous le même coup d'œil, l'ensemble des affections que peut produire la syphilis, je reproduirai le tableau qu'il en a présenté d'après M. Capuron. « Des catarrhes aigus ou chroniques de l'urètre, du vagin, des yeux, du nez, de l'oreille, de l'intestin; des tumeurs de différentes natures, des abcès, des fistules, des végétations et des excroissances aux parties génitales; les paupières enflammées, épaisses, rouges, ulcérées, cancéreuses; l'œil toujours baigné de larmes, et plus ou moins lésé dans sa structure et dans sa fonction; la cornée transparente, obscurcie, altérée; l'épaississement de l'humeur vitrée, la concrétion et l'opacité du cristallin; la fistule lacrymale, la diminution ou la perte de la vue; l'inflammation et l'ulcération de l'oreille interne avec des douleurs plus ou moins aiguës; la carie des osselets renfermés dans la cavité du tympan; des écoulements de pus, de sanie, d

sérosité ou de sang par le conduit auditif, accompagnés d'une fétidité insupportable; un bourdonnement continu, la dureté ou la perte de l'ouïe; la phlogose de la membrane muqueuse qui tapisse l'intérieur de la bouche et des narines; l'ulcération de la voûte palatine, de la langue, des gencives, de la luette, des amygdales, de l'arrière-bouche, du larynx; la fongosité et le cancer des narines; la carie des os du palais, des cartilages du larynx, des os propres du nez, du vomer; la difformité de la face; le changement, l'altération ou la perte de la voix; l'érosion des gencives; la carie, l'ébranlement et la chute des dents: la fétidité de l'haleine; la peau couverte de taches dont la forme, l'étendue et la couleur varient à l'infini; des éruptions nombreuses, sèches ou humides, avec ou sans démangeaisons; des crevasses ou des gerçures; des végétations ou excroissances de toute espèce; le soulèvement et la chute de l'épiderme; des tubercules, des pustules en différents endroits du corps; la chute des poils, des cheveux, même des ongles; des ulcères du plus mauvais caractère; des tumeurs plus ou moins dures; des douleurs insupportables presque sur tout le corps, et spécialement dans les membres, lesquelles simulent quelquefois le rhumatisme et la goutte; la carie, le ramollissement, la mortification des os; le gonflement douloureux ou indolent des glandes lymphatiques; des maux de tête violents; le tremblement ou la convulsion des membres; la paralysie, l'insomnie, la toux, la difficulté de respirer, la phthisie tuberculeuse ou l'ulcération des poumons; la syncope ou les palpitations du cœur; l'affection hypochondriacale, mélancolique ou hystérique; les viscères abdominaux engorgés ou obstrués; l'hydropisie, des hémorrhagies, la faiblesse, la langueur et l'abattement des forces; la fièvre lente, la diarrhée ou les sueurs collicatives, l'amaigrissement, le marasme, la mort.

Si on se représente l'ensemble des maladies que peut occasionner l'infection vénérienne, on reconnaît qu'il est bien peu de parties de l'économie animale qui ne puissent en être affectées, et que les systèmes lymphatiques, muqueux, cutané, fibreux, osseux, séreux et nerveux, peuvent en être le siège.

Le virus syphilitique peut être regardé comme un protée qui revêt toutes les formes, mais sa nature est toujours identique, et c'est pour cette raison que le Rob de Boyveau peut être administré dans tous les cas, et quelle que soit la forme de la maladie vénérienne. Car on comprend que les symptômes ne sont différents que parce qu'ils atteignent des organes différents. On devra donc dans tous les cas de maladie syphilitique secondaires ou constitutionnelles, avoir recours à l'emploi du Rob de Boyveau, comme il est indiqué à la fin de ce volume.

## Des maladies qui affectent le système lymphatique.

La syphilis invétérée a son siège le plus ordinairement dans le système lymphatique, ce qui s'explique naturellement par la disposition de ce même système à recevoir l'impression des symptômes primitifs de la contagion. Les bubons qui viennent immédiatement à la suite d'une inflammation ou d'un ulcère vénérien, ceux qui se manifestent plus ou moins longtemps après, ou qui même surviennent sans avoir été précédés par aucun accident extérieur, démontrent l'affinité du principe contagieux avec le système lymphatique. L'action de la cause vénérienne, qui produit le développement d'un bubon, ne reste pas toujours bornée à la région qui en est le siège, le système lymphatique tout entier peut en être modifié. Ainsi, indépendamment des accidents vénériens qui affectent ce système d'une manière directe ou à la suite d'une inflammation ou d'un ulcère préexistant, l'infection vénérienne peut agir sur ce même système, sans produire prochainement aucun phénomène morbide, et le prédisposer à toutes les maladies consécutives dont il est susceptible. Cette assertion se trouve démontrée par les bubons ou adénites qu'on voit se développer sur diverses parties du système glanduleux, longtemps après la cessation des symptômes vénériens, de manière à faire soupçonner une habitude scrofuleuse, et souvent même déterminer cette dernière affection.

L'infection vénérienne ne se borne pas à agir sur les glandes. Lorsque celles-ci se trouvent irritées ou engorgées, elles doivent nécessairement modifier les propriétés de la lymphe et donner lieu ultérieurement à toutes les maladies qui appartiennent au système lymphatique; maladies parmi lesquelles il faut comprendre les affections cutanées, dont le nombre est si grand et si varié. Quand les glandes des aines sont engorgées, de même que celles des aisselles et du col, il faut employer des cataplasmes de farine de graine de lin, s'il y a inflammation, et ensuite quelques cataplasmes de fécule, que l'on arrose avec l'extrait de saturne. Quelquefois on a recours aux sangsues pour faire avorter le bubon. Mais il faut en toute occurrence recourir promptement à l'emploi du rob antisiphilitique de Boyveau, en ayant soin de boire des tisanes adoucissantes ou de l'eau édulcorée avec des sirops de gomme ou de guimauve. Si l'engorgement des glandes est chronique et sans douleur, il faudra secourir l'action du rob antisiphilitique par l'emploi de la tisane de salsepareille, 50 à 40 grammes dans trois quarts de litre d'eau, qu'on fait bouillir et réduire d'un quart. Voir le régime tracé à la fin de cet ouvrage.

Des maladies qui affectent le système muqueux.

En traitant des phlegmasies vénériennes primitives du système muqueux, j'ai dit que toutes ses parties peuvent s'enflammer, s'ulcérer, se désorganiser et donner naissance à des végétations et à des excroissances d'une texture anormale. Ce qui a lieu dans le cours ou à la suite immédiate des affections vénériennes primitives peut arriver également à une époque éloignée de la contagion ou de la cessation de la maladie. Ce que j'ai dit des affections primitives du système muqueux est applicable, sous tous les rapports, aux accidents morbides qui se développent plus tardivement et avec le caractère de la syphilis ancienne ou invétérée.

Les maladies vénériennes secondaires ou immédiatement consécutives se concentrent plus particulièrement dans la région des organes sexuels, et les phénomènes qui, dans ce cas, se développent sur des parties éloignées, se rattachent toujours à l'affection primitive; elles ont un caractère plus contagieux, et tendent plus généralement à la guérison. Les maladies vénériennes constitutionnelles ont, au contraire, moins de rapports avec les organes génitaux; elles réagissent plus lentement, mais d'une manière plus durable, sur l'organisme; elles sont moins contagieuses, et leur guérison est ordinairement plus longue et plus difficile.

Les parties du système muqueux où les maladies vénériennes se développent le plus communément, sont le plus exposées à l'influence des agents extérieurs; telles sont les parties de la membrane muqueuse qui tapissent les organes sexuels de l'homme et de la femme, les extrémités inférieures et supérieures des voies digestives, l'organe de l'odorat et le globe de l'œil; la phlogose vénérienne de chacune de ces parties tend à se propager à celles qui les avoisinent, en raison de son intensité et de leur prédisposition.

Les inflammations de la membrane muqueuse se dispersent généralement dans l'étendue de la sphère qui leur est propre, et qui est toujours relative au degré d'intensité que présente le point central de l'irritation, de sorte que les accidents vénériens qui affectent la membrane muqueuse du pénis peuvent se propager par voie d'irradiation inflammatoire ou de réaction sympathique sur tout l'appareil urinaire, et ceux qui se développent dans le vagin, s'étendent à la vessie, aux uretères, aux reins, à l'utérus, et déterminer des phénomènes morbides susceptibles de varier et de se modifier en raison de l'état plus ou moins anormal des parties impressionnées. Ainsi, le catarrhe vésical, la néphrite, l'altération de la sécrétion des urines,

la métrite, les aberrations du flux menstruel, le cancer, peuvent être les résultats immédiats ou consécutifs de la phlogose urétrale et vaginale.

La disposition des membranes mucoso-tactiles à ressentir immédiatement l'influence des corps extérieurs établit entre elles des rapports de sensibilité qui, dans certains cas, les rendent susceptibles de se communiquer respectivement leurs affections. C'est ainsi que peuvent s'expliquer les phlegmasies de la bouche, de l'oreille, de l'œil et de leurs dépendances, qui se manifestent ordinairement à la suite de la phlogose des organes sexuels; de même que le catarrhe chronique des poumons détermine quelquefois l'irritation, le cancer du rectum, la fistule, accidents qui ne sont pas plus guérissables que la maladie qui en est la cause.

La phthisie qui affecte l'arrière-bouche peut s'étendre au larynx, à la trachée-artère, aux bronches, y devenir chronique, et déterminer, ainsi que je l'ai déjà dit, la phthisie laryngée et le catarrhe pulmonaire. Si elle atteint le tissu du poumon, le crachement de sang ou l'hémoptysie, l'asthme, la phthisie, en sont fréquemment la suite.

Lorsque l'inflammation chronique se fait sentir à la trompe d'Eustache et à l'oreille interne, elle produit des bourdonnements et une surdité plus ou moins durables. Si elle siège sur la conjonctive, elle peut se propager aux voies lacrymales, les engorger, les obstruer, les détruire même, et déterminer la tumeur et la fistule lacrymales. Ces derniers accidents peuvent aussi dépendre de la phlogose de la membrane muqueuse nasale, ainsi que j'ai eu de fréquentes occasions de l'observer. L'inflammation chronique ne se borne pas toujours à la conjonctive, elle pénètre quelquefois dans la profondeur de l'œil, s'étend à toutes les parties et occasionne l'hyppopion, la cataracte, le glaucome et le cancer.

Lorsque les souffrances se prolongent sans cesse, et qu'un viscère important est affecté, les fonctions vitales s'altèrent progressivement; le malade dépérit, tombe en consommation; la fièvre hectique s'en empare, ou l'atrophie arrive sans fièvre, et la mort finit par terminer une existence que rend toujours pénible le souvenir des égarements qui en abrègent le cours.

Le virus vénérien, quoique toujours identique dans sa nature intime, produit cependant une foule d'accidents très-divers, suivant les organes qu'il frappe; mais le traitement doit être le même, et c'est surtout dans les maladies constitutionnelles que le Rob antisiphilitique de Boyveau agit avec le plus d'efficacité. Voyez, pour l'emploi, les dernières pages. Pour opérer des guérisons complètes, il est surtout utile de faire deux ou trois traitements de suite, au printemps et à

l'automne : huit à douze bouteilles sont nécessaires à chaque reprise de traitement.

Des maladies qui affectent le système cutané.

Les phlegmasies, les ulcères, les excroissances qui viennent à la suite des maladies vénériennes primitives, et se manifestent immédiatement après leur invasion ou leur disparition, constituent les affections vénériennes secondaires. Celles qui surviennent beaucoup plus tard, et après une sorte d'incubation plus ou moins prolongée, appartiennent à l'ordre des maladies constitutionnelles ou invétérées. On donne le nom générique de syphilides à toute éruption cutanée, non fébrile, qui vient à la suite de maladies vénériennes : telles sont les pustules, les excroissances, les végétations syphilitiques et leurs nombreuses variétés.

Les éruptions vénériennes se présentent sous des formes si variées, qu'on serait autorisé à regarder toutes les maladies chroniques de la peau comme pouvant dépendre de la syphilis. Néanmoins, on leur assigne des caractères empruntés de leurs formes, de leurs couleurs et de leurs sièges, et qui peuvent servir, jusqu'à un certain point, à les faire distinguer. Leur forme et leur aspect ont permis de les diviser en miliaires, ortiées, lenticulaires, galeuses, plates, vésiculeuses, dartreuses, croûteuses, humides, ulcéreuses, stationnaires, ou rongeantes et serpigneuses.

Les éruptions miliaires vénériennes ont la forme du millet, et ressemblent à celles qu'on observe dans la fièvre miliaire ; elles n'en diffèrent que par leur teinte, qui est un peu plus colorée, et par l'absence complète de la fièvre.

Les éruptions ortiées sont ainsi appelées à cause de leur similitude avec les petites ampoules que produit la piqûre des orties, dont cependant elles n'ont pas toujours la teinte rosée ; car, le plus ordinairement, elles ont la couleur de la peau. Une faible démangeaison les accompagne, et des traces brunes succèdent à leur guérison.

Les éruptions galeuses ont une forme conique comme les boutons de la gale ; leur volume est le même, mais au lieu de présenter à leur sommet une vésicule d'où s'écoule une humeur séreuse et limpide, elles se gercent, se dessèchent et tombent en écailles furfuracées. Elles ne causent aucune démangeaison, et jamais on n'y rencontre l'insecte de la gale, *acarus scabiei*. On regarde ce genre d'affection comme un symptôme de maladie vénérienne ancienne. On a dit que c'était à cette espèce d'éruption qu'appartenaient les boutons à base rouge, violacée, fournissant un pus jaune à leur sommet,

qui se montrent au front et qui constituent ce qu'on appelle *couronne de Vénus*.

Les éruptions bulleuses ont l'aspect d'ampoules plus ou moins volumineuses, qui contiennent un liquide séreux et transparent ; un cercle rouge entoure leur base, et la peau environnante est légèrement tuméfiée. Lorsqu'elles sont vidées, elles se dessèchent, se couvrent d'une croûte mince ou de petites écailles d'une couleur jaunâtre, ou bien se transforment en ulcères dont la guérison est toujours lente et difficile.

Les éruptions lenticulaires, beaucoup plus communes que les précédentes, sont aplaties, lisses et légèrement bombées comme une lentille ; leur couleur est brune ou violacée, et leur surface sèche ne laisse exsuder aucune matière, à moins qu'elles ne soient trop longtemps négligées ; alors l'épiderme s'exfolie, tombe en écailles ; un suintement s'établit et donne lieu à la formation d'une croûte qui se détache lorsque la pustule est cicatrisée, ou bien de petits ulcères succèdent à la chute, et laissent après leur guérison une excavation légère à la peau.

Les excroissances désignées sous les noms de cerises, merises, groseilles, ont une grande analogie avec l'affection précédente ; elles n'en diffèrent que par leur volume, qui est plus considérable ; leur couleur, qui est la même, varie depuis le rouge foncé jusqu'au noir ; leur teinte devient d'autant plus sombre qu'elles sont plus anciennes ; elles peuvent se terminer par résolution, et alors, comme les ecchymoses, leur couleur s'affaiblit et devient jaune. Les parties exposées à l'air sont rarement sujettes à ce genre d'affection.

Les pustules plates se manifestent sur les membranes muqueuses ou sur les parties de la peau qui les avoisinent, et particulièrement à la vulve, à l'anus et à la partie supérieure et interne des cuisses, au scrotum et aux mamelons. Leur dénomination indique qu'elles sont aplaties et sans proéminences ; on leur a donné aussi le nom de muqueuses ou humides, parce que leur surface est toujours humectée par une matière séro-muqueuse d'une odeur fade et désagréable ; leur étendue, le plus ordinairement, est de deux à quatre lignes, leur couleur rouge est plus foncée à leur circonférence qu'à leur centre. Cette espèce de pustule est souvent accompagnée d'un prurit fort incommodé. La malpropreté contribue à les entretenir ; toutefois elles peuvent être très-rebelles, même chez les personnes habituellement propres. Lorsqu'elles se développent à la partie supérieure et interne des cuisses, elles sont fort difficiles à guérir à cause du frottement continu qu'elles éprouvent.

Les squammes vénériennes ne se développent que lorsque l'infection

est ancienne ; elles se manifestent sous la forme de plaques cuivreuses plus ou moins arrondies, sont lisses, luisantes, peu ou point prurigineuses, et légèrement saillantes au-dessus du niveau de la peau ; elles produisent des squammes ou écailles minces plus adhérentes au centre qu'à la circonférence. Lorsque ces squammes sont détachées, la peau sous-jacente se trouve luisante, d'une teinte cuivreuse et un peu bombée. Ainsi mises à nu par la chute de l'épiderme, elles sont entourées par un liséré blanc qui indique le point de séparation de la squamme détachée. Elles peuvent être isolées, ou en groupes, et offrir un aspect différent suivant les régions du corps où elles se développent. Dans le cuir chevelu les écailles sont furfuracées, et n'ont pas de liséré circulaire, comme les squammes plus volumineuses qui se forment sur d'autres parties. A la paume des mains et à la plante des pieds, elles sont ordinairement séparées, ont une couleur jaunâtre, et ressemblent aux callosités qu'on observe aux mains de certains ouvriers. Sous l'épiderme ainsi altéré, il existe une couche légère d'une matière jaunâtre, de petites écailles épidermiques s'en détachent successivement, et, après leur chute, la peau est d'une teinte rosée, cuivreuse ou violacée, et entourée d'un liséré. Lorsque cette affection se développe entre les orteils, elle a l'aspect d'une excoriation humide, blanchâtre ou rougeâtre ; souvent il s'y forme des rhagades ou fissures. Enfin, ce genre de syphilides peut se manifester sur le scrotum, à la marge de l'anus, sur les grandes lèvres, à la partie supérieure et interne des cuisses, sous les aisselles. Les nuances de forme qu'elles présentent dépendent de la disposition organique des parties où elles se développent.

Les pustules croûteuses sont consécutives comme les précédentes, et de même que la plupart des syphilides elles commencent par de petits boutons d'une couleur rouge, qui bientôt prennent une teinte livide, s'agrandissent par degrés et s'ouvrent à leur sommet ; il en exsude une matière qui se dessèche et produit une croûte en forme de calotte d'une couleur jaune, qui se rembrunit progressivement. Cette croûte, qui n'adhère, en général, que par sa circonférence, se détache facilement par l'usage d'un corps gras ou mucilagineux, et, lorsqu'elle est tombée, on aperçoit un mamelon ulcéré qui fournit une matière propre au renouvellement d'une croûte pareille. Lorsque cette affection est traitée convenablement, la guérison s'en opère, malgré le contact de cette même croûte ; et, quand elle est tombée, on aperçoit une cicatrice brune bien consolidée, dont la couleur ne s'efface qu'après plusieurs mois.

Ce genre de pustules peut affecter toutes les parties du corps, mais

principalement le cuir chevelu, les membres, le dos, la région sternale et les avant-bras.

Les pustules chancreuses ou ulcérées semblent être constamment le résultat d'une maladie vénérienne constitutionnelle ou invétérée. Elles se manifestent souvent sous la forme d'une éruption croûteuse, au-dessous de laquelle se développe une excavation ulcéreuse. La croûte des pustules chancreuses une fois tombée, ne se renouvelle plus comme dans les pustules de l'espèce précédente. Les pustules ulcérées sont stationnaires ou rongeantes. Dans ce dernier cas, leur marche est plus ou moins rapide, et leur forme plus ou moins irrégulière ; elles sont environnées d'une teinte livide ; leurs bords sont durs, élevés et perpendiculaires ; leur surface est grisâtre, granuleuse, parfois saignante et fongueuse ; elles fournissent une matière sanieuse et roussâtre, et sont ordinairement très-douleuruses.

Les pustules serpigineuses sont rarement ulcérées à leur début. Une croûte d'un gris foncé les recouvre ordinairement, et leur base a une couleur violacée ainsi que la plupart des éruptions vénériennes anciennes. Leur nom, comme je l'ai dit à l'égard des ulcères serpigineux, vient de ce qu'elles labourent la peau en divers sens, et s'étendent d'un côté à mesure qu'elles se guérissent de l'autre. Cette espèce d'éruptions a son siège le plus ordinaire sur la partie antérieure de la poitrine et sur le dos ; elle peut néanmoins se fixer sur d'autres régions et y faire plus ou moins de rayages ; elles sont généralement d'une longue durée, malgré les divers traitements qu'on peut leur opposer.

Les pustules dartreuses ont été nommées ainsi à cause de leur analogie avec des maladies herpétiques, ce qui leur fait donner positivement le nom de dartres vénériennes. Elles présentent un grand nombre de variétés dans leurs formes et dans leur marche, en raison de la complication respective des éruptions vénériennes avec les affections dartreuses et de la prédominance que l'une de ces maladies peut exercer sur l'autre, ce qui rend parfois très-difficile la détermination positive de leur diagnostic, surtout lorsque les malades se refusent à avouer qu'ils ont été affectés de la maladie vénérienne. Les dartres syphilitiques peuvent se manifester sur toutes les parties du corps ; et contre l'opinion de Bell, qui prétend que les parties découvertes et habituellement exposées à l'air n'y sont pas sujettes, elles affectent fréquemment les mains et le visage.

La plupart des dartres vénériennes sont accompagnées d'un prurit très-incommode, et sont toujours dues à une affection invétérée.

La dartre qui a son siège à la marge de l'anus s'étend ordinairement au périnée, au scrotum et à la partie intérieure des cuisses. La dé-

mangeaison qui, dans ce cas, est très-importune, revient plusieurs fois en vingt-quatre heures, et principalement le soir. Lorsque le malade s'est frotté avec assez de force pour excorier la peau, les souffrances deviennent très-vives, et la marche les rend plus pénibles encore, ce qui oblige parfois à observer le plus grand repos.

Des éruptions dartreuses peuvent survenir chez les femmes infectées de la syphilis, et se fixer sur les grandes et les petites lèvres ou à l'entrée du vagin, où elles se présentent sous l'aspect de petits boutons d'un rouge plus ou moins foncé; ceux-ci occasionnent une démangeaison insupportable, et poussent les malades à se frotter jusqu'à produire l'excoriation de la peau, ce qui peut faire confondre cette affection avec le prurit, auquel sont sujettes les femmes enceintes et celles qui arrivent à l'âge critique avec un engorgement chronique de la matrice. Ici, comme dans toutes les maladies dont le diagnostic est difficile à établir, on doit avoir recours aux recherches commémoratives propres à dissiper le doute.

On a rangé dans l'ordre des pustules syphilitiques une espèce de *mentagre* qui se fixe sur le front vers la racine des cheveux, au visage, sur le tronc, les mains, etc., et qui se distingue par de petites pustules d'un rouge livide, rassemblées par plaques et formant des taches irrégulières qui s'ulcèrent quelquefois lorsqu'elles sont trop longtemps négligées ou ne sont pas traitées convenablement.

Les *éphélides* ou *taches cuivreuses* peuvent être un symptôme d'une infection vénérienne constitutionnelle; mais on les observe aussi chez les individus qui ont un engorgement du foie, le ver solitaire, ou une irritation chronique des intestins; les fleurs blanches également en sont quelquefois la cause; elles peuvent encore dépendre d'une affection dartreuse primitive ou idiopathique, ce qui rend difficile la détermination positive de leur nature particulière. Quelle que soit l'origine des éphélides, leur siège le plus ordinaire est le front, le cou, la partie antérieure de la poitrine; elles peuvent néanmoins se manifester sur beaucoup d'autres régions; leur couleur, qui tire sur le jaune, est ordinairement plus foncée à leur circonférence qu'à leur centre; elles sont parfois légèrement furfuracées, et lorsqu'elles occupent le cuir chevelu elles produisent souvent l'alopecie ou la chute partielle des cheveux.

Les tumeurs gommeuses dépendent-elles toujours de la contagion vénérienne, ou n'appartiennent-elles pas à l'ordre des phénomènes qui affectent la peau, et qui, analogues aux accidents qui proviennent de la vérole, ne reconnaissent pas la syphilis comme cause essentielle? C'est une question qui n'est pas décidée.

L'alopecie et l'onglade sont des accidents morbides qu'on a égale-

ment attribués à la syphilis, et qui paraissent être plutôt l'effet du mercure que la suite de la maladie.

L'alopecie, ou la chute des cheveux, attaque principalement les hommes qui se livrent de bonne heure, et avec excès, aux plaisirs de l'amour. On a remarqué que les femmes y étaient moins sujettes que les hommes; mais si l'abus des plaisirs vénériens peut produire cet accident, on a dû souvent en accuser mal à propos la syphilis, et on ne l'a rangée parmi les symptômes syphilitiques que depuis qu'on a fait usage du mercure dans le traitement de la maladie vénérienne; n'est-il pas probable que l'emploi de ce médicament, dont on a tant abusé, a dû déterminer la calvitie dans beaucoup de cas? D'ailleurs, ce qui doit changer le doute en certitude, c'est le retour moins fréquent de cette infirmité depuis qu'on a moins fait usage du mercure et que l'administration en a été plus ménagée et plus méthodique.

Le traitement des syphilides, ou maladies vénériennes qui affectent le système cutané, consiste dans l'emploi prolongé du Rob de Boyveau.

Le malade atteint de syphilides devra suivre exactement le régime hygiénique tracé à la fin de ce volume. Quand ce sont des végétations, il est quelquefois utile de les cautériser ou de les couper avec des ciseaux, mais il faut toujours préalablement suivre un traitement méthodique par le Rob de Boyveau. Il en est de même quand on a recours aux bains de Baréges factices pour les dartres chroniques.